

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

Brussels, September 1974

ANNUAL REPORT ON THE ECONOMIC SITUATION IN THE COMMUNITY

On 18 September 1974, the Commission adopted and forwarded to the Council the fourth Annual Report on the Economic Situation in the Community, in which it describes the current economic situation and proposes economic policy guidelines for 1975.

The Commission is mainly concerned with analysing the negative aspects of three factors: this year again saw no slackening of the pace of inflation and the rise in consumer prices accelerated considerably compared with last year. In addition, Community cohesion is handicapped by serious balance-of-payments disequilibrium. After running a \$1,000 million surplus in 1973, the Community's current account will show a deficit of almost \$20,000 million in 1974. Finally, trends in the Member countries have never before been so divergent. Furthermore, the national economies are also marked by serious disparities as a result of over-employment in a number of industries, while the motor vehicle, textile and building industries are faced with under-employment.

World economic situation

The rate of overall world economic activity eased. In the USA real gross national product fell in the first half of 1974. The upsurge in oil prices increased the pace of world inflation and led to a serious deterioration in the balance of payments of most oil-importing countries. The upward movement of raw material prices came to a halt in mid-year.

Economic situation in the Community in 1974

As a whole, economic activity in the Community continued at a comparatively high level. In 1974 real gross product should grow by about 2.5% (compared with 5.6% in 1973). Balance-of-payments disequilibria and the strains on prices have become more marked in recent months.

Overall domestic demand tended to fall in volume. A certain reluctance to invest on the part of industry has become apparent. The stimuli given to the level of activity by private consumption was relatively slight.

Industrial production in the Community as a whole has stabilised, but the disparities between countries and industries are quite marked. While industrial output in Germany is stationary, production in France and Italy is still growing strongly. Generally speaking, the basic industries (chemicals, iron and steel) are better placed than the construction, motor vehicle and textile industries.

The level of employment remained high, but considerable disparities appeared. Unemployment has recently risen particularly in Denmark, the United Kingdom and Germany.

The annual rate of increase of consumer prices ranged from 7% in Germany to 19% in Italy.

During the first half of the year, Germany enjoyed a record trade surplus. The external deficits of France, Denmark and in particular the United Kingdom and Italy worsened considerably. There are signs, however, that the heavy trade deficits of a number of countries are levelling off. In aggregate, the current account deficit of all the Member States in trade with non-member countries could amount to some \$20,000 million in 1974.

In the Commission's view, the coordination of economic policy at Community levels is inadequate. The measures taken succeeded in halting the intensification of inflationary pressures only in certain countries, namely Germany and the Netherlands.

Outlook for 1975

In all, only a modest improvement in the world economy can be expected although there should be a certain recovery in the United States and Japan. Provided that an appropriate economic policy is pursued throughout the Community, it may be hoped that the disequilibria will be attenuated in 1975 and that the conditions for the growth of Member States' economies will gradually improve.

In 1975 an increase in real gross domestic product of approximately 3.5% is expected for the Community as a whole. This, in turn, is expected to be accompanied by a slight rise in exports and somewhat more buoyant domestic demand, mainly as a result of private investment in Germany and the Netherlands and increased consumption in Germany.

A slight deceleration in the upward movement of prices could well be recorded, but inflation rates will continue to give cause for concern. Furthermore, disparities within the Community will persist. An improvement in the current balance of payments with non-member countries can be expected.

Guidelines for economic policy

In view of the disappointing results achieved in recent years, the fight against inflation must once more be considered the priority objective of Community economic policy. There must be close coordination at Community level in drawing up this policy and backing must be provided in the form of active solidarity from Member States.

All Member countries must restrain the expansion of overall demand to keep it within limits compatible with the growth of production capacity. Demand management must take into account the constraints imposed on various countries by their external positions. Curbs on domestic demand are particularly necessary in countries with large balance-of-payments deficits. Countries enjoying balance-of-payments surpluses should see that domestic demand develops in such a way that the upward movement of costs and prices is held back by further productivity increases.

Budgetary policy in most Member States, with the exception of Germany, will have to avoid any stimulation of domestic demand. Structural budget deficits must be reduced by a programme of strict austerity. The reduction in direct taxes in Denmark and Germany must have as a counterpart more moderate wage demands. The other public authorities will have to align their policies on central government policy.

Monetary policy must seek to prevent a continuation of inflation. This implies a strict limit on the increase in the money supply. The compatibility

of interest rates must be assured and saving encouraged. Close cooperation between central banks is needed to supervise the Euromarket. A common approach should also be adopted to the refinancing of deficits and the scheme for a Community loan should be implemented as rapidly as possible.

The Community's standard of living will probably be affected. In countries with substantial balance-of-payments deficits, a temporary halt in the rise of the purchasing power of households is inevitable. Nevertheless, it is important that the sacrifices to be made should be fairly distributed among the various sections of the population and that the Member States hardest hit should be able to rely on the active solidarity of their partners.

Social welfare arrangements for the unemployed must be improved. The rules governing unemployment benefits and specific measures to assist the workers concerned must be reviewed and adjusted to the new circumstances.

Member States must pursue active price policies, based above all on the machinery of effective competition. Regulations governing the display of prices must be more strictly enforced.

It is in the interest of both sides of industry to cooperate in the control of inflationary tendencies and to repair the damage which has been caused to economies. It is urgent that all should become aware of the disastrous consequences of inflation and, in particular, of its cost in social terms.

If the upward movement of prices could be rapidly brought under control in certain countries, public investment programmes should be prepared with a view to immediate implementation should unemployment rise.

These general guidelines will be adapted in greater detail to each of the Member countries.

Conclusions

In 1975 the Community will still be faced with serious problems of economic equilibrium. There must, therefore, be no let-up in the struggle to overcome inflation. If the policy to combat inflation and gradually to wipe out the external deficits without causing a serious deterioration in the economic and social situation is to be a real success, all groups in society will have to cooperate actively. This means that there will have to be a fair distribution of sacrifices and burdens.

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, septembre 1974

RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE

La Commission a arrêté et transmis au Conseil le 18 septembre 1974 le quatrième rapport annuel sur la situation économique de la Communauté. Elle commente dans ce document la situation économique actuelle et propose des orientations pour la politique économique en 1975.

La Commission analyse principalement trois facteurs dans leurs aspects négatifs: cette année également, l'inflation n'a pu être freinée et la hausse des prix à la consommation s'est considérablement accélérée par rapport à l'année précédente. De plus, la cohésion communautaire est grevée par un grave déséquilibre des balances de paiements. Alors que la balance des opérations courantes de la Communauté présentait encore un excédent d'un milliard de dollars en 1973, elle accusera un déficit de près de 20 millions de dollars en 1974. Enfin, la divergence observée entre les évolutions dans les pays membres atteint une ampleur sans précédent. Par ailleurs, de fortes disparités sont également enregistrées à l'intérieur des économies nationales en raison du suremploi que connaissent certains secteurs industriels, alors que l'industrie automobile, l'industrie textile et le bâtiment sont aux prises avec le sous-emploi.

Conjoncture mondiale

La conjoncture mondiale s'est affaiblie dans son ensemble. Le produit national brut en termes réels était en baisse aux Etats-Unis au cours du premier semestre. L'enchérissement du pétrole a accéléré l'inflation dans le monde et entraîné une grave détérioration de la balance des paiements de la plupart des pays importateurs de pétrole. La montée des prix des matières premières s'est interrompue au milieu de l'année.

Situation économique de la Communauté en 1974

L'activité économique de la Communauté s'est, au total, maintenue à un niveau relativement élevé. Pour l'ensemble de l'année 1974, le produit brut devrait augmenter, en termes réels, de 2,5 % environ (contre 5,6 % en 1973). Le déséquilibre des balances des paiements et les tensions sur les prix se sont encore aggravés au cours des derniers mois.

La demande intérieure globale a la tendance à se modérer en volume. La propension des entreprises à investir est devenue plus hésitante. Les impulsions exercées par la consommation des ménages ont été relativement modérées.

Considérée dans son ensemble la production industrielle de la Communauté s'est stabilisée, mais les disparités entre les pays et entre les industries sont assez marquées. Alors que la production industrielle accuse une stagnation en RFA, on enregistre encore en France et en Italie une croissance relativement forte de la production. Les industries des produits de base (chimie, sidérurgie) se trouvent généralement dans une situation meilleure que la construction, l'industrie automobile et le textile.

L'emploi s'est maintenu à un niveau élevé, mais en accusant d'importantes disparités. Le nombre de chômeurs s'est accru dernièrement surtout au Danemark, au Royaume-Uni et dans la République fédérale d'Allemagne.

Les taux annuels de propension des prix à la consommation se situent entre 7 % (RFA) et 19 % (Italie).

La RFA a enregistré un excédent record de sa balance commerciale au cours du premier semestre. Le déficit extérieur de la France, du Danemark et surtout du Royaume-Uni et de l'Italie s'est considérablement aggravé. Toutefois, on relève pour certains pays des signes annonçant la stabilisation du lourd déficit de leur balance commerciale. Au total, le déficit de la balance des paiements courants de l'ensemble des Etats membres vis-à-vis des pays non membres pourrait atteindre, en 1974, quelque 20 milliards de dollars.

La Commission considère que la coordination des politiques économiques dans la Communauté est insuffisante. Les actions mises en oeuvre ne se sont traduites que dans certains pays, à savoir la République fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas, par un arrêt dans l'accentuation des tensions inflationnistes.

Les perspectives pour 1975

Au total, il ne faut escompter qu'une amélioration modeste de la conjoncture mondiale, mais, une certaine reprise devrait se manifester aux Etats-Unis et au Japon.

Pour autant qu'une politique économique adéquate soit menée dans toute la Communauté, il est permis d'espérer que les déséquilibres s'atténueront en 1975 et que les conditions de croissance des économies des Etats membres s'amélioreront progressivement.

Pour 1975, l'augmentation en volume du produit intérieur brut de la Communauté considérée dans son ensemble est estimée à 3,5 %. On prévoit à cet égard une légère expansion des exportations et une demande intérieure un peu plus dynamique, essentiellement grâce à des investissements privés dans la RFA et aux Pays-Bas ainsi qu'à une augmentation de la consommation dans la RFA.

Sans doute, une légère décélération de la hausse des prix pourra-t-elle être enregistrée, mais les taux d'inflation restent préoccupants. En outre, les disparités entre ces taux persisteront à l'intérieur de la Communauté. Il est permis de s'attendre à une amélioration de la balance des paiements courants vis-à-vis des pays non membres.

Les orientations de la politique économique

En raison des résultats décevants enregistrés au cours des dernières années, la lutte contre l'inflation doit, une nouvelle fois, être assignée comme objectif prioritaire à la politique économique de la Communauté. Elle doit s'inscrire dans le cadre d'une coordination étroite sur le plan communautaire et être appuyée par une solidarité active des Etats membres.

Tous les Etats membres doivent contenir l'expansion de la demande globale dans les limites compatibles avec l'évolution des capacités de production. La modulation de la demande doit tenir compte des contraintes extérieures qui s'imposent aux différents pays. Un freinage de la demande intérieure est indiqué surtout dans les pays qui présentent un déficit important de leur balance des paiements. Les pays dont la balance est excédentaire devraient assurer un développement de la demande intérieure qui permette de lutter contre la hausse des coûts et des prix par des gains accrus de productivité.

La politique budgétaire de la plupart des Etats membres, à l'exception de la RFA, devra écarter toute stimulation de la demande intérieure. Les déficits budgétaires d'ordre structurel doivent être réduits par une politique d'austérité rigoureuse. La réduction des impôts directs au Danemark et dans la République fédérale devra avoir pour contrepartie une modération des revendications en matière de revenus. Les autres administrations publiques devront aligner leur conduite sur celle de l'Etat.

La politique monétaire doit s'opposer à la poursuite de l'inflation. Cela implique une stricte limitation de l'accroissement de la masse monétaire. Il importe d'assurer la compatibilité des taux d'intérêt et d'encourager l'épargne. Une coopération étroite entre les Banques centrales est souhaitable pour le contrôle de l'Euro-marché. Il est opportun d'arrêter une attitude commune en ce qui concerne le refinancement des déficits et de réaliser aussi rapidement que possible le projet d'emprunt communautaire.

Le niveau de vie atteint dans la Communauté européenne sera vraisemblablement affecté. Dans les pays enregistrant d'importants déficits de la balance des paiements, une pause dans la progression du pouvoir d'achat des ménages est inévitable. Il importe toutefois que les sacrifices soient répartis équitablement entre les différentes couches de la population et que les Etats membres les plus touchés bénéficient de la solidarité active des pays partenaires.

Les mesures sociales de protection contre les risques/^{de} chômage doivent être améliorées. Le régime des allocations de chômage ainsi que les actions spécifiques en faveur des travailleurs concernés doivent être revus et adaptés à la situation nouvelle.

Les Etats membres doivent poursuivre une politique active des prix, surtout en s'appuyant sur les mécanismes d'une concurrence efficace. Les réglementations en matière de publicité des prix doivent être appliquées plus rigoureusement.

Il est dans l'intérêt des partenaires sociaux de coopérer pour contenir les tendances inflationnistes et réparer les dégâts causés aux économies. Il est urgent que tous prennent conscience des conséquences néfastes de l'inflation et en particulier de son coût social.

Si la hausse des prix pouvait, dans certains pays, être maîtrisée assez rapidement, il conviendrait, en cas de chômage accru, de mettre en oeuvre sans délai des programmes d'investissements publics qui devraient être préparés dès à présent.

Ces orientations générales seront encore précisées pour les différents pays.

Conclusions

En 1975 la Communauté sera encore confrontée avec de graves problèmes en matière d'équilibre économique. La lutte contre l'inflation doit donc être poursuivie avec ténacité. Un réel succès dans la lutte contre l'inflation et dans la résorption progressive des déficits extérieurs, obtenu sans détérioration grave de la situation économique et sociale, nécessite une coopération active de tous les groupes sociaux. Cela implique une répartition équitable des sacrifices et des charges.